

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20230403-012

du 03 avril 2023

n°012

page 1/3

EXTRAIT :

**GRAND  
CHATELLERAULT**

COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION

Nombre de membres en exercice : 81

PRESENTS (61) : JM. AURIAULT, A. PICHON, F LE MEUR (suppléante de J. ROY), B. BIET, B.HENEAU, F. BONNARD, O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, M. LAVRARD, Y. ERGUL, E. AZIHARI, J. MARECOT, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, JM. MEUNIER, F. BRAUD, M. FRESNEAU, C. FARINEAU, S. RAYNAUD, B. ROUSSENQUE, M. DROIN, AF. BOURAT, H. PREHER, A. MESSAOUDENE, P. CANTINOLLE, E. PHILIPPONNEAU, F. MERY, Y. TROUSSELLE, P. BARAUDON, P. BAZIN, C. CIBERT, H. MATTARD, E. MICHEL (suppléante de M. FAVREAU), N. MARQUES-NAULEAU, P. BIGOT, B. de COURREGES, Y. TARTARIN, P. GUÉNAIRE, H. COLIN, I. RABUSSIER, J. SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), S. MIGEON, P. AZILE, C. MICHAUD, C. PIAULET, F. REBY, E. BAILLY, B. BERTON (suppléant de T. PRIEUR), A. BRAGUIER, JP. CONTE, L. JUGE, G. PEROCHON, M. CHAINEAU, D. CHAINE, P. POUPIN, P. ROCHER, P. FOUCTEAU, T. DAULARD, J. NEUVY(suppléant de P. BERNARD), J. BOISSON

POUVOIRS (4) : T. BAUDIN donne pouvoir à M. LAVRARD

G. PRINCET donne pouvoir à Y.ERGUL

S. GUEGUEN donne pouvoir à E. AZIHARI

L. BARBOTTIN donne pouvoir à C. MICHAUD

EXCUSES (16) : D. CATHELIN, F. SOURIAU, V. LEAU, T. DUFFAULT. L. DUFFAULT, D. SIMON, I. MIGUET, A. NOEL, F. MERCHADOU, D. LÉROY (suppléant de F. PIERRON), T. TRIPHOSE, G. WIBAUX, P. BARBOT, P. LECLERC, P. FRADIN (suppléant de M. GODET,) C. PEPIN,

Nom du secrétaire de séance : Françoise BRAUD

**RAPPORTEUR : Monsieur Lucien JUGE**

**OBJET : Horaires et tarifs 2023 du Mini-Port de Cenon-sur-Vienne**

Le Mini-Port de Cenon-sur-Vienne est un site familial très attractif, particulièrement en période de forte chaleur ; sa fréquentation est en développement.

Les chiffres de la fréquentation du site en :

- 2020 : 2909 visiteurs
- 2021 : 3075 visiteurs
- 2022 : 3183 visiteurs

Ce site accueille chaque année des visiteurs de Juin à fin septembre.

Les horaires et les tarifs de location des bateaux ont été délibérés en 2021 et n'ont pas été actualisés depuis cette date.

L'évolution du marché du coût de l'énergie et des pratiques rend nécessaire la modification des horaires et des tarifs.

Aujourd'hui, il est proposé au conseil communautaire d'ajuster les horaires et les tarifs.

**VU**, l'article 3.II-2.9, des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la gestion des équipements touristiques, dont le mini-port de Cenon-sur-Vienne,

**VU**, la délibération n° 2 du Conseil Communautaire du 12 novembre 2001, définissant l'intérêt communautaire en matière de développement économique et en particulier la gestion du Mini-Port de Cenon-sur-Vienne,

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT**

**Délibération du conseil communautaire**

**ACTE N° CC-20230403-012**

**du 03 avril 2023**

**n°012**

**page 2/3**

VU, la délibération n° 15 du Conseil Communautaire du 6 avril 2021, définissant l'ouverture et les tarifs du Mini-Port de Cenon-sur-Vienne,

VU, la délibération n°1 du Conseil Communautaire du 27 février 2023, définissant l'intérêt communautaire,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de réactualiser les horaires et les tarifs du Mini-Port de Cenon-sur-Vienne et de les faire évoluer pour 2023 .

Le conseil communautaire ayant délibéré, décide :

- d'abroger la délibération n° 15 du Conseil Communautaire du 6 avril 2021, définissant l'ouverture et les tarifs du Mini-Port de Cenon-sur-Vienne,
- d'approuver les nouveaux horaires et tarifs.

**A- Horaires :**

En juin et septembre : Samedi, dimanche et jours fériés	De 14h30 à 19h00
En juillet et août : Du lundi au dimanche et jours fériés	

**B- Tarifs :**

**LOCATION DE BATEAUX ELECTRIQUES**

MINI-PORT DE CENON SUR VIENNE		2023	
		Propositions	
Prestations	Unité	Tarif Référence 2022	Nouveaux tarifs simulation arrondie
BATEAU 4/5 PLACES	1/2H	11,00 €	13,00
BATEAU 4/5 PLACES	1 H	17,00 €	19,00
BATEAU 4/5 PLACES	1H30	23,00 €	25,00
BATEAU 7 PLACES	1/2H	16,00 €	18
BATEAU 7 PLACES	1 H	24,00 €	27
BATEAU 7 PLACES	1H30	31,00 €	34
GROUPES – 10 PERSONNES BATEAUX 5 PLACES	1 H	14,00 €	16
GROUPES – 10 PERSONNES BATEAUX 7 PLACES	1 H	19,50 €	22

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20230403-012

du 03 avril 2023

n°012

page 3/3

- Avantage pour les titulaires de la carte « *Grand Châtellerault Tourisme* » (*ambassadeur, partenaires professionnels...*) : 1/2 heure gratuite pour toute location.
- Tarif cadeau (dans le cadre de manifestations ou d'actions participant à la commercialisation touristique du territoire Grand Châtellerault ) : 1 heure gratuite

Vote : **Adopté à la majorité**

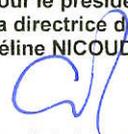
POUR : 63

CONTRE : 2 P. BARAUDON, P. BAZIN

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,  
Céline NICOURD



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 086-248600413-20230403-CC\_20230403\_012-DE

**Délibération du conseil communautaire  
Du 3 avril 2023**

**LOCATION DE BATEAUX ELECTRIQUES**

**MINI-PORT  
DE  
CENON SUR VIENNE**

		<b>2023</b>			
		<b>Propositions</b>			
<b>Prestations</b>	<b>Unité</b>	<b>Tarif Référence 2022</b>	<b>%</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Nouveaux tarifs simulation arrondie</b>
BATEAU 4/5 PLACES	1/2H	<b>11,00 €</b>	<b>15,00 %</b>	<b>1,65 €</b>	<b>13,00</b>
BATEAU 4/5 PLACES	1 H	<b>17,00 €</b>	<b>12,00 %</b>	<b>2,04 €</b>	<b>19,00</b>
BATEAU 4/5 PLACES	1H30	<b>23,00 €</b>	<b>10,00 %</b>	<b>2,30 €</b>	<b>25,00</b>
BATEAU 7 PLACES	1/2H	<b>16,00 €</b>	<b>15,00 %</b>	<b>2,40 €</b>	<b>18</b>
BATEAU 7 PLACES	1 H	<b>24,00 €</b>	<b>12,00 %</b>	<b>2,88 €</b>	<b>27</b>
BATEAU 7 PLACES	1H30	<b>31,00 €</b>	<b>10,00 %</b>	<b>3,10 €</b>	<b>34</b>
GROUPES – 10 PERSONNES BATEAUX 5 PLACES	1 H	<b>14,00 €</b>	<b>12,00 %</b>	<b>1,68 €</b>	<b>16</b>
GROUPES – 10 PERSONNES BATEAUX 7 PLACES	1 H	<b>19,50 €</b>	<b>12,00 %</b>	<b>2,34 €</b>	<b>22</b>

